

## COMPTE RENDU DU BUREAU

### Mardi 25 novembre 2025

Etaient présents : Muriel BATAILLE, Annick BUISSON, Edith CHARDON, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Bernard ESPUGNA, Michel FAUGOUIN, Karin FISCHER, Yves FROISSART, Dominique LORCET, Brigitte LASNE-DARTIAILH, Élisabeth MANCHEC et Bruno Vivier et Nathalie VARENNE.

Étaient excusés : Anita BENIER, Thierry BRACQUEMOND, Laurence CHEVOLOT, Jean Pierre DURAND, Patrick ECHEGUT, Bertrand HAUCHECORNE, David JACQUET, Sébastien ROJO

#### Ordre du jour :

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2026, dépenses d'investissement avec le vote du budget 2026
2. PCAET (cycle de sensibilisation aux enjeux énergie-climat - financement, animation 2026), LIFE, Watty 2026-2027 (renouvellement ? financement)
3. Biodiversité (BiodiverCiné 2026, Plant'action 2026)
4. Programme LEADER (coopération, animation 2026)
5. Projet alimentation territorial
6. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : bilan des projets validés, demandes de subvention ; préparation du bilan mi-parcours 2026
7. Questions diverses (protection sociale complémentaire)

Puis échanges sur l'organisation du PETR lors du prochain mandat

Monsieur Cuillerier indique que le PLUi-HD de la CCTVL connaît des difficultés avec le bureau d'études qui le réalise. Il s'engage à ce qu'un bilan de la consommation foncière soit réalisé au niveau du SCoT, en association avec les deux communautés de communes, TOPOS et les services de l'Etat. Monsieur Corgnac indique que les missions réalisées par le prestataire du PLUi n'ont pas été totalement satisfaisantes et souligne que la possibilité d'une extension de la zone d'activité de Cléry-St-André est bloquée par la présence confirmée de zone humide.

#### 1. Débat d'Orientation Budgétaire 2026, dépenses d'investissement avec le vote du budget 2026

Monsieur le Président présente de façon synthétique les principales orientations budgétaires 2026 (voir document joint). Les membres du Bureau se montrent favorables aux orientations budgétaires proposées.

Le Président indique que, depuis 25 ans, le Pays Loire Beauce a porté 16 programmes, favorisant l'émergence de plus de 1 000 projets, mobilisant plus de 39 millions d'euros de subvention et générant un investissement minimum de 130 millions (dépenses éligibles aux subventions). En moyenne, 1€ cotisé par les communautés de communes rapporte 23 € au territoire.

Le Bureau se montre favorable au fait d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget 2025 et ce avant le vote du budget 2026, selon les éléments suivants :

<b>Chapitre</b>		<b>BP 2025</b>	<b>25%</b>
<b>Chap. 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>57 567,28 €</b>	<b>14 391,82 €</b>
<b>Chap. 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>1 750,00 €</b>
<b>Chap. 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Une délibération sera proposée lors du prochain comité syndical.

## 2. PCAET, Watty 2025-2026 (plan de financement)

Julie Bentz informe que le bilan de la première année de mise en œuvre du PCAET est en cours via des points et échanges téléphoniques avec les 48 communes et les deux EPCI du territoire. Ce bilan sera présenté début 2026. En complément, une plaquette de sensibilisation à destination des élus sera proposée début 2026.

### Cycle de sensibilisation aux enjeux énergie-climat

Elle indique que plusieurs réunions d'élaboration de ce cycle ont été organisées ces derniers mois. Ce cycle s'adressera aux élus et citoyens, après les municipales, en 2026 et 2027.

Inspiré des Conversations Carbone, un atelier (10 personnes – 2h) « agir pour le climat » sera destiné aux élus afin d'apporter quelques éléments favorisant la compréhension des enjeux climatiques et d'aider à l'appropriation des sujets et à l'identification des possibilités d'actions individuelles et dans les communes.

Monsieur Cuillerier constate que les habitants ayant participé aux Conversations carbone sont satisfait de ce qu'ils ont appris. Madame Duminiel note que les questions posées lors de ces ateliers, bien qu'individuelles, s'inscrivent dans un engagement collectif. Monsieur Lorcet souligne qu'une sensibilisation dès le début du mandat va permettre de mettre en œuvre le PCAET. Il est également proposé de réaliser, dès le début du nouveau mandat un séminaire sur les actions du PETR, avec les élus locaux.

### Watty 2026-2027

Le Bureau se montre favorable au fait de poursuivre le déploiement du programme sur l'année scolaire 2026-2027.

### LIFE

Madame Bentz informe qu'une rencontre régionale s'est tenue à Blois le 8 novembre en présence de 130 personnes. L'association ALBATRE a témoigné lors de cette rencontre.

Par ailleurs, l'assemblée générale de l'ALBATRE s'est tenue le 19 novembre. Enfin, il est précisé que des auditeurs de l'union européenne viendront à St-Ay les 4 et 5 décembre afin de rencontrer les acteurs du programme LIFE sur le territoire.

L'Agence Régionale Energie Climat viendra témoigner lors du prochain comité syndical pour évoquer le potentiel d'économie proposé par la mise en place de l'autoconsommation collective patrimoniale par les communes.

### **3. Biodiversité (BiodiverCiné 2026, Plant’action 2026)**

#### **Arbre de l’année 2025**

Le Ginkgo Biloba du Domaine Saint-Hilaire à Meung/Loire a été sélectionné parmi les 13 arbres finalistes du concours national « Arbre de l’Année 2025 ». Les votes sont ouverts jusqu’au 22 décembre 2025. Cette information sera relayée auprès des élus et communes du territoire.

#### **Plant’action**

Pavlos Foussekis informe que la paille a été livrée par les agriculteurs cet été, que les fournitures de protection individuelle l’ont été début novembre et que les 5 434 plants le seront le 17 décembre. En complément, il précise que la formation des bénéficiaires sur la plantation a eu lieu le 20 novembre.

Le Bureau se montre favorable au fait de relancer en 2026 ce programme et de retenir une AMO pour accompagner les bénéficiaires dans l’élaboration de leurs projets. L’appel à manifestation d’intérêt sera ouvert de janvier à mars 2026.

#### **BiodiverCiné - sélection artistes en résidence**

Yves Froissart informe qu’un jury de sélection a auditionné plusieurs artistes en vue de l’édition 2026. Le Bureau retient le fait d’ouvrir à l’ensemble des écoles et des centres de loisirs du territoire la possibilité de participer à la création de capsules vidéo.

## **4. Programme LEADER (coopération, animation 2026)**

#### **Maquette financière**

Monsieur Foussekis rappelle le niveau d’engagement des crédits :

Fiches actions	Intitulé	Maquette financière	%	Crédits engagés	%	Crédits disponibles
1	Restaurer et gérer les écosystèmes dans leurs diversités	167 400€	20%	50 260,68 €	30 %	117 139,32€
2	Favoriser le développement de filières locales environnementales	125 550€	15%	76 286,00 €	61 %	49 264,00€
3	Développer la sobriété énergétique et les énergies renouvelables en faveur d’une transition décarbonée	125 550€	15%	89 260,58 €	71 %	36 289,42€
4	Culture de proximité et participation citoyenne en faveur des transitions durables et rurales	83 700€	10%	56 562,80 €	68 %	27 137,20€
5	Valoriser le terroir par l’alimentation locale et le tourisme durable	83 700€	10%	- €	0 %	83 700,00€
6	Coopération en région Centre-Val de Loire	41 850€	5%	- €	0 %	41 850,00€
7	Coopération nationale et internationale	500 000 €	60%	30 000 €	6 %	470 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>627 750€</b>	<b>75%</b>	<b>272 370,06 €</b>	<b>43 %</b>	<b>355 379,94€</b>
8	Animation et fonctionnement du GAL	209 250€	25%	102 196,80 €	49 %	107 053,20€
<b>TOTAL</b>		<b>837 000€</b>	<b>100%</b>	<b>374 566,86 €</b>	<b>45 %</b>	<b>462 433,14€</b>

## Financement de l'animation LEADER, Biodiversité et PCAET

Le Bureau retient le fait de délibérer à l'occasion du prochain comité syndical pour solliciter le programme LEADER pour financer :

- L'animation et la gestion 2026 du GAL Loire Beauce
- L'animation 2026 de la stratégie biodiversité
- L'animation 2026 du plan climat air énergie territorial

## Coopération LEADER

Monsieur Foussekis rappelle que le projet de coopération avec le Pays des Châteaux et le GAL de Lassithi en Grèce a été validé en avril 2025 par le Comité de programmation, puis en juillet 2025 par le Comité syndical, puis en août 2025 par la Vice-présidente de la Région (Madame Gaëlle Lahoreau). Il informe qu'une délégation est en Grèce du 8 au 11 décembre pour rencontrer les partenaires grecs et coconstruire un projet sur le conflit de l'usage de l'eau. Cette délégation est composée de Magalie Berruet (Fous de bassan !), Hélène Degranpré (photographe associée aux Fous de bassan !), Frédéric Gond (agriculteur et membre du comité de programmation du GAL Loire Beauce), Astrid Lonqueu (agricultrice et maire Maves), Sébastien Gresse (Vice-Président du GAL Pays des Châteaux), Geoffroy Belhoute (chargé de mission LEADER, Pays des Châteaux) et Pavlos Foussekis.

Monsieur Cuillerier informe qu'il a souhaité que le Pays Loire Beauce soit représenté par un agriculteur pour ce déplacement, notamment au regard des compétences et de l'expérience de M. Gond sur ces sujets.

Une délibération sera prise lors du prochain comité syndical pour acter le fait de signer une convention avec le Pays des Châteaux dans le cadre de cette coopération. De même, un compte-rendu de cette visite sera présenté lors des prochaines échéances du PETR (Bureau / comité syndical).

Yves Froissart note la pertinence de coopérer avec le Pays des Châteaux compte tenu de la proximité géographique.

## 5. Projet alimentaire territorial (PAT)

Charline Marchand, chargée de mission alimentation, informe qu'un groupe de travail composé d'agriculteurs, d'élus, des deux Chambres d'agriculture, du PAT Mangeons Loiret, d'habitants et de professionnels de la restauration s'est réuni plusieurs fois pour notamment définir le concept de « local ». Elle informe que le Pays Loire Beauce compte 117 cantines dont 65 sont inscrites sur « ma cantine.fr » en 2025 et 25 ont télédéclaré en 2024. Environ 10 000 repas par jour sont servis sur le territoire. Par ailleurs, on compte 66 cantines dont la compétence appartient aux communes.

Madame Duminil note l'intérêt de travailler sur le contenu du contrat lorsque la cantine est en régie concédée, ceci dans l'objectif de favoriser le déploiement de produits locaux. Madame Fischer souligne l'enjeu de travailler avec le lycée et les collèges du territoire et constate qu'il est difficile de promouvoir les produits locaux lorsque les cantines ne peuvent pas cuisiner sur place. Monsieur Cuillerier informe que le PAT peut aider le territoire à faire de réels progrès en matière d'approvisionnement local.

Par ailleurs, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour bénéficier de l'accompagnement de BioCentre pour atteindre les objectifs EGAlim, deux cantines se sont portées candidates : Dry et Saint-Ay. Le lancement de ce projet est prévu début 2026.

Dans le cadre de la demande de labellisation de « PAT de niveau 1 (dit « PAT en émergence », le PETR a d'ores et déjà reçu les lettres de soutien d'Intact régénérative, la CCBL, l'ADEAR 45, l'EARL du Cheval Blanc, Api restauration et l'association ALBATRE. Une délibération portant sur cette demande de labellisation sera proposée au prochain comité syndical.

Le Bureau note que la compétence scolaire a été en partie transférée à la CCTVL pour la partie Loir-et-Cher. Il conviendra donc de la solliciter dans le cadre de ce PAT.

En complément de cette demande de labellisation de PAT de niveau 1, il est proposé que le PETR réponde à l'appel à projet 2025-2026 : « vers la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) » ; lequel permet de solliciter un maximum de 70 000 € de crédits pour l'animation et le fonctionnement du PAT sur trois ans. Le Bureau se montre favorable au fait de répondre à cet appel à projets et de délibérer dans ce sens.

## 6. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Un point sur les crédits engagés à l'issue de la précédente réunion du Bureau (19 septembre 2025) est présenté :

Crédits engagés au 20 septembre 2025	Dotation de base	Montant engagés	% engagés	Crédits disponibles	% restant
<b>A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE</b>	1 004 860 €	434 460 €	43%	570 400 €	57%
Axe A1 : Très haut débit	232 560 €	232 560 €	100%	- €	0%
Axe A2 : Accueil des entreprises	300 000 €	0 €	0%	300 000 €	100%
Axe A3 : Economie agricole	312 300 €	57 900 €	19%	254 400 €	81%
Axe A4 : Economie sociale et solidaire	0 €	0 €	0%	- €	
Axe A6 : Economie touristique	160 000 €	144 000 €	90%	16 000 €	10%
<b>B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL</b>	1 400 000 €	1 309 100 €	94%	90 900 €	6%
Axe B1 : Services à la population	660 000 €	859 600 €	130%	- 199 600 €	-30%
Axe B2 : Développement de l'accès à la culture	50 000 €	0 €	0%	50 000 €	100%
Axe B3 : Sport	690 000 €	449 500 €	65%	240 500 €	35%
<b>C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL</b>	2 250 000 €	1 125 600 €	50%	1 124 400 €	50%
Axe C0 : Paysage	0 €	0 €	#DIV/0!	- €	0%
Axe C1 : Aménagement d'espaces publics	400 000 €	289 000 €	72%	111 000 €	28%
Axe C2 : Foncier	910 000 €	205 500 €	23%	704 500 €	77%
Axe C3 : Habitat – Logement	340 000 €	112 000 €	33%	228 000 €	67%
Axe C4 : Rénovation urbaine	0 €	0 €		- €	
Axe C5 : Mobilité durable	600 000 €	519 100 €	87%	80 900 €	13%
territoires en transition	0 €	0 €	0%	- €	0%
<b>D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE</b>	442 100 €	151 800 €	34%	290 300 €	66%
<b>E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL</b>	2 050 000 €	2 082 900 €	102%	- 32 900 €	-2%
<b>ENVELOPPE FONGIBLE</b>	653 040 €	0 €	0%	653 040 €	100%
Animation	300 000 €	133 800 €	45%	166 200 €	55%
<b>F : A VOS ID</b>	500 000 €	275 600 €	55%	224 400 €	45%
<b>TOTAL</b>	8 600 000 €	5 513 260 €	64%	3 086 740 €	36%

On constate que l'axe B et l'axe E présente de fortes tensions. Néanmoins, l'enveloppe fongible générale est encore mobilisable et la réalisation du bilan mi-parcours en 2026 permettra d'ajuster les crédits restants en fonction des priorités du territoire.

Le Bureau valide les demandes de subvention pour les projets suivants :

A	5	Alban PAILLET (Coinces)	Mise en place d'une chaîne de conditions pour oignons en vente directe	100 000 €	25%	25 000 €	1
A	14	Beaugency	Elaboration d'une muséographie Tour de l'Horloge	27 100 €	25%	6 700 €	1
C	23-1	Meung-sur-Loire	Démolition du stand de tir pour l'extension de la MS	153 630 €	40%	61 400 €	1
D	31	CEN	Arasement de l'île aux sternes à Beaugency	85 220 €	50%	42 600 €	1
D	31	Mareau-aux-Prés	Plantation d'arbres (30)	9 204 €	80%	7 300 €	1
E	35	Le Bardon	Isolation du tiers-lieu	90 000 €	50%	45 000 €	1
E	35	Charsonville	Isolation de la mairie	76 189 €	50%	38 000 €	1
E	35	Mareau-aux-prés	Isolation de l'école	390 000 €	50%	195 000 €	1
E	35	Beaugency	Isolation de l'école du Mail	470 927 €	50%	235 400 €	1

Le Bureau émet un avis favorable au projet porté par M. Paillet, sous réserve qu'il ne soit pas également éligible au CAP Légume. Une vérification est en cours. Le Bureau souhaite aussi que M. Paillet puisse s'inscrire dans le PAT. Les plans de financements des projets sollicitant la mesure 35 sont présentés au Bureau. Le Bureau émet un accord de principe sur ces projets et confirme la mobilisation de l'enveloppe fongible pour assurer le financement de ces projets. Il appartiendra aux communes de fournir rapidement les dernières pièces permettant la complétude des dossiers et la stabilisation de leurs plans de financement.

La Région a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la création de tiers-lieux. Deux demandes émanant du territoire ont été reçues par les services de la Région : une portée par l'association l'Embouchure (Baule), l'autre portée par la commune de Beauce-la-Romaine. Le Bureau émet un avis favorable sur l'opportunité de ces deux projets. Madame Varenne informe que le CRST, le FEDER et le FSE peuvent être mobilisés pour réaliser ces projets.

## 7. Questions diverses

### Protection sociale complémentaire

Les agents du Pays Loire Beauce bénéficient des conventions portées par le CDG45 pour la prévoyance et la mutuelle. Ces deux conventions (prévoyance et mutuelle) courrent jusqu'au 31 décembre 2026. Le CDG 45 va lancer une nouvelle consultation pour proposer aux collectivités de nouvelles conventions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027 va être lancée.

Afin d'avoir la possibilité d'adhérer aux nouvelles conventions du CDG45, le Bureau retient le fait de délibérer pour donner mandat au CDG45 pour lancer la consultation (laquelle n'engage pas la collectivité à adhérer obligatoirement aux conventions du CDG45 ; elle sera libre de choisir un autre mode de participation (contrat labellisé, propre contrat) si la proposition du CDG45 ne convient pas). Le Bureau retient le fait de maintenir la participation du PETR à hauteur de 20 € par agent pour la mutuelle et de 15€ par agent pour la prévoyance.

## Centrale agrivoltaïque – Lailly-en-Val

Le Pays a été sollicité par l'Etat par un courrier en date du 3 novembre 2025 pour le projet de centrale agrivoltaïque au lieu-dit « pâturages des petites gacheries » à Lailly-en-Val. Ce projet est porté par la société Fransol66 et vise à installer 35 040 panneaux photovoltaïques, 5 transformateurs, 1 poste de livraison et 1 container de maintenance. D'une puissance de 20,323 MWc (mégawatt crête), il permettra une production de 23 462 650 KWh/an, soit la consommation annuelle d'environ 5 014 ménages et fera baisser les émissions de GES de 1 734 tonnes de CO2 / an.

Ce projet a été pensé comme un projet agrivoltaïque tel que défini par l'art. L314-36 du code de l'énergie. En effet, ce projet s'inscrit dans le projet d'installation en GAEC d'une jeune agricultrice basée sur Dry et permettra le développement d'une partie élevage sous ces panneaux photovoltaïques. L'étude de faisabilité indique que ce projet sera situé sur des terres peu fertiles (note de 3,76 pour le potentiel agronomique de la parcelle).

Le Bureau se montre plutôt favorable à ce projet. Il sera débattu lors du prochain comité syndical.

## Agenda 2025

- Comité syndical : mardi 9 décembre (DOB 2026) à Beauce la Romaine
- Bureau (Budget - BMP) : jeudi 5 février 2026 - St-Ay (9h30)
- Comité syndical (Budget – BMP) : mardi 3 mars 2026 - St-Ay - 18h00

## *Réflexion sur l'organisation du PETR lors du prochain mandat.*

Monsieur Cuillerier indique qu'il préside le Pays Loire Beauce depuis 25 ans, à la suite de la présidence d'Éric Doligé. Il informe qu'il ne souhaite pas solliciter le renouvellement de son mandat à la tête du Pays Loire Beauce. Il émet le souhait qu'une nouvelle équipe puisse prendre le relais et invite chacun à engager une réflexion pour le prochain mandat. Il souligne que la commune constitue un socle stable de notre démocratie.

Le Président remercie les présents pour cette réunion riche et constructive.



